



Service émetteur : Unité Santé Environnement
Affaire suivie par : Thierry SORIN
Courriel : thierry.sorin@ars.sante.fr
Téléphone : 04.66.49.40.66
Référence : SE/2024/ **285**
Pièce(s) jointe(s) : Bulletins sanitaires des distributions
Date : lundi 23 juin 2025

Monsieur Le Maire

MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR
LIMAGNOLE
Place Breuil
48120 Saint Alban Sur Limagnole

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine - Code de la santé publique - Arrêtés du 11 janvier 2007

Je vous prie de trouver ci-joint les résultats du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, réalisé sur vos installations de captages, de traitement et de distribution.

Conformément à l'article D.1321-104 du code de la santé publique, je vous demande d'afficher de manière visible et dans un délai de deux jours l'ensemble des documents ci-joints. Ces données devront rester affichées jusqu'à réception des résultats du prochain contrôle.

Il vous appartient de mettre en oeuvre les mesures de correction éventuellement indiquées dans les préconisations et de nous tenir informés dans les meilleurs délais de leur exécution.

Mon service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le préfet,
Le directeur adjoint de la direction départementale de la
Lozère,

Stéphane RIBAUT

Copie pour information à : Communauté des Terres d'Apcher Margeride Aubrac
23 Boulevard Guérin d'Apcher 48200 SAINT-CHELY-D'APCHER

Distribution de : LE ROUGET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire							
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
						Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
LE ROUGET HABITATION PARTICULIERE	10/06/2025 LDA48	0,25	0,29	6,9	16,5	0	0	1	<1	0	53	<0,01	<0,2
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques				9 6,5		0	0			0	1100 200		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en maine.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : CHINCHAZES

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire							
						Bactériologie			Physico-chimie				
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
CHINCHAZES HABITATION PARTICULIERE	10/06/2025 LDA48	0,26	0,3	6,7	14,6	0	0	<1	<1	0	76	<0,01	0,4
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum	9				0	0	0			1100		1
	minimum	6,5									200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LA MALIGE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 23 juin 2025
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
			unité pH			Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L
LA MALIGE HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	<0,03	6,5	16,8	1	1	13	9	0	49	<0,01	0,41
					0	0			0	1100		1
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum minimum		9 6,5									

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut aussi noter la présence de bactéries coliformes et le caractère agressif de l'eau.

La dernière campagne de prélèvement a mis en évidence un léger dépassement des limites de qualité bactériologiques de l'eau distribuée. Les préconisations mentionnées ci-dessous sont à mettre en oeuvre afin de garantir le retour à la normale de la qualité de l'eau.

La présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R 1321-50 du même code).

Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : LIMBERTES

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 23 juin 2025
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire					
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Bactériologie			Physico-chimie		
			°C	Bact. coli- formés n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Turbi- dité NFU
LIMBERTES HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	<0,03	6,3	0	0	196	185	0	<0,2
Limites de qualité en gras		9		0		0		1	
Références de qualité en italiques		6,5				200			

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables et le caractère agressif de l'eau.

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau ou du dysfonctionnement du système de désinfection.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Prévoir le nettoyage des filtres et des lampes ultra-violet.

Changer la (ou les) lampe(s) ultra-violet systématiquement tous les ans.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R. 1321-50 du même code).

Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : GRAZIERES-MENOUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie				
						Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Alumi- nium µg/L	Conduc- tivité µS/cm	Chlorates µg/L	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
GRAZIERES-MENOUX HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	1,18	1,27	7,5	16,1	0	0	6	2	0	399	186	4000	<0,01	3,1
Limites de qualité en gras Références de qualité en Italiques	maximum minimum	9 6,5			0	0	0	0	0	200	1100 200	250	1		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en maine

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et non conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés.
Cette eau présente une teneur en chlorates supérieure à la limite de qualité et une teneur en aluminium supérieure à la référence de qualité.
Il faut aussi noter la présence de turbidité et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente une teneur en chlorates supérieure à la limite de qualité de 250 µg/l.
Une information en urgence de la situation a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution. La mise en place des mesures correctives est en cours afin de garantir le retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.
Cette eau présente une teneur en aluminium supérieure à la référence de qualité de 200 µg/l. Un suivi doit permettre de caractériser l'évolution de la situation et d'évaluer la nécessité de mettre en place des mesures correctives. Une information spécifique de la situation a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution.
Ces fortes valeurs de turbidité peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Une analyse de confirmation du taux de chlorates sera réalisée ultérieurement par nos soins lorsque les actions réalisées pour rétablir la qualité de l'eau seront terminées, afin de vérifier l'efficacité de ces mesures.
La présence d'aluminium mesurée à la ressource et/ou en production, indique une origine naturelle de ce phénomène.
Il est nécessaire de mettre en place des mesures correctrices (dilution, substitution) afin de maîtriser les valeurs d'aluminium générées par le milieu naturel.
Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb

Distribution de : LE MARLET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 23 juin 2025
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire					
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie			Physico-chimie		
				unité pH		Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Turbi- dité NFU
LE MARLET HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	0,32	0,34	7,6	14,5	0	0	<1	<1	0	<0,2
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques		9				0	0	<1	0	1100	1
		6,5								200	

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : CHARZEL

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 23 juin 2025
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Terrain		Laboratoire								
			Bactériologie				Physico-chimie				
	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
CHARZEL HABITATION PARTICULIERE	<0,03	6,9	16,5	0	0	38	2	0	53	<0,01	<0,2
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	9	0	0	0	0	0	0	0	1100	200	1
	maximum minimum	6,5									

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : LES FAUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire											
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie							
						Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU	
CHLORATION DES FAUX SORTIE RESERVOIR	11/06/2025 LDA48	0,28	0,32	7	12,5	0	0	<1	<1	0	41	<0,01	<0,01	1,3	1	<0,2	
LES FAUX HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	0,18	0,23	6,9	14,7	0	0	<1	<1	0	41	<0,01				<0,2	
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum			9		0	0			0	1100		0,1	50		1	
	minimum			6,5							200						

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : LA ROUVIERE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire											
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie							
						Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU	
RESERVOIRS DE DISTRIBUTION SORTIE RESERVOIR	11/06/2025 LDA48	<0,03	<0,03	7,1	13,2	0	0	28	2	0	48	<0,01	<0,01	3,1	1,2	0,36	
CHABANNES HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	0,11	0,14	7,1	14,9	0	0	1	<1	0	51	<0,01				0,41	
Limites de qualité en gras				9		0	0		0	0	1100		0,1	50		1	
Références de qualité en italiques				6,5		200											

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

La valeur de chlore libre résiduel mesurée en sortie de réservoir est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Vérifier le bon fonctionnement du système de désinfection.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 23 juin 2025
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire										
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie					
						Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
STATION DE SAINT ALBAN SORTIE STATION	11/06/2025 LDA48	0,95	0,99	7,1	12,1	0	0	<1	1	0	119	<0,01	<0,01	3,1	5,1	0,57
LE MOULINET HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	0,33	0,36	7,4	16	0	0	<1	<1	0	120	<0,01	<0,01			0,3
LIMAGNE HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	0,03	0,07	7,7	16,5	0	0	3	<1	0	128	<0,01	<0,01			0,35
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE HABITATION PARTICULIERE	11/06/2025 LDA48	0,41	0,45	7,3	15,5	0	0	<1	<1	0	119	<0,01	<0,01			0,33
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum			9		0	0			0	1100		0,1	50		1
	minimum			6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter la présence de turbidité et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.